

Le renouveau de nos pardons de chapelles

Monsieur le Curé a annoncé son intention de donner un regain de vigueur aux pardons de nos deux chapelles du BERGOT et de la MOTTE. Nous voudrions à cette occasion leur consacrer quelques lignes, nous réservant de revenir plus tard longuement sur toutes les chapelles lannilisiennes, existantes ou disparues.

CHAPELLE SAINT-YVES DU BERGOT

C'est l'ancienne chapelle du manoir du Bergot ou.. Moguer, située à 4 kilomètres du Bourg, sur la route de LESNEVEN. Elle appartenait au XVI^e siècle à une branche cadette des Kerouartz, représentée successivement par Judicaël de Kerouartz, François de Kerouartz, son fils, né au Bergot le 19 Mars 1568 et François de Kerouartz, son petit-fils, né également au Bergot, le 2 août 1588. La chapelle et le manoir passèrent au siècle suivant aux Seigneurs de Kervenny-Bergot qui n'y résidèrent pas.

Sous l'Ancien Régime on desservait dans cette chapelle deux fondations, dites chapellenies, l'une d'un revenu annuel de 90 livres avec charge d'une messe basse tous les dimanches, l'autre d'un revenu de 28 livres- avec charge de 30 messes par an. L'un des 9 ou 10 prêtres de Lannilis était spécialement chargé de la messe du dimanche au Bergot. Parmi ces desservants, l'un de ceux qui le restèrent le plus longtemps est l'abbé Claude-René des Bouillons, né à Lannilis le 9 Avril 1710 et mort également dans notre paroisse le 23 Février 1774. Son neveu, l'abbé Joseph Lescalier, né dans notre bourg le 21 Mars 1736, lui succéda. Il mourut pendant la Révolution à Landunvez (3 Octobre 1795), après avoir cruellement souffert pour la Foi dans les prisons de Quimper (Kerlot) et de Landerneau.

La chapelle du Bergot fut fermée sur ordre du district de Brest en Juillet. 1791 et les habitants du quartier manifestèrent aussitôt un violent mécontentement qui se tourna contre la Municipalité de Lannilis . et particulièrement contre le Maire Girondin Denniel, futur guillotiné. L'indignation atteignit son paroxysme lorsque le 30 Janvier 1793, les cloches des deux chapelles du Bergot et de Poulfougou furent descendues pour être menées à la fonte. Il y eut de véritables scènes d'émeute que nous raconterons un jour.

Après la Révolution, la chapelle a appartenu à divers propriétaires et le dernier d'entre eux, Monsieur René Fily, ancien conseiller municipal, en a fait don à la paroisse, il y a quelques années.

Chapelle Sainte Geneviève de la Motte

Cette chapelle était celle de l'ancien manoir de la Motte. Dès la fin du XVI^e siècle, elle appartenait à une autre branche cadette des Kerouartz, qui avait droit au titre de Baron. Après la Révolution, elle passa à la famille Cabon puis aux Abgrall et elle est actuellement la propriété de Monsieur Yves Le Bot, Sénateur-Maire.

Le 25 Avril 1660, la Chapelle de la Motte fut le théâtre d'un grand mariage: celui du baron Jean de Kerouartz, Seigneur de la Motte et y résidant, Capitaine de Lannilis, avec Louise Le Nobletz, dame de Kerodern, en Plouguerneau et nièce du Saint Missionnaire, dom Michel Le Nobletz. A partir de cette époque, les Seigneurs de la Motte, pour se différencier de la

branche aînée qui habitait Kerouartz, se firent appeler: de la Motte-Kérouartz, puis de Kerodern. Au siècle suivant, le 8 Novembre 1731, l'abbé Guillaume Buarz, vicaire à Lannilis, bénit en cette même chapelle deux cloches, l'une pour la Motte, appelée Françoise-Louise et l'autre pour la chapelle de Kerodern, en Plouguerneau (qui appartenait également aux Seigneurs de la Motte), celle-ci nommée Marie-Claude. La cérémonie se déroula en présence de toute la noblesse des environs. Sous l'Ancien Régime, en cette Chapelle Ste-Geneviève, se desservait une chapellenie, dite de Kergarrec, parce que les fondateurs étaient les anciens Seigneurs de Kergarrec. D'un revenu annuel de 80 livres, elle était chargée d'une messe basse par. semaine.

De temps immémorial, le pardon de Ste Geneviève à la Motte a lieu le dimanche de la Trinité. Il semble qu'avant la Révolution un autre pardon se célébrait le même jour dans une autre chapelle lannilisienne : celle de Notre-Dame du Coum Bras ou Tanvaï, la procession se rendant le matin au Coum et l'après-midi à la Motte, ce qui aurait fait naître l'expression suivante, maintenant oubliée dans la paroisse :

**Da Danvaï da garga
D'ar Vouden da beurgarga.**

Des recherches ultérieures nous permettront de confirmer ou d'infirmier ce fait.

Y.NICOLAS